

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications):** Je n'ai jamais dit cela, monsieur l'Orateur.

**M. André Fortin (Lotbinière):** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Étant donné qu'un membre du cabinet de l'honorable ministre des Postes et des Communications a déclaré, il y a quelques heures, que le ministre se proposait de demander l'intervention de l'armée canadienne relativement au conflit postal, j'aimerais demander à l'honorable ministre si cette solution est actuellement à l'étude.

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord vérifier la déclaration de l'honorable député de Lotbinière.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

#### LES NOUVELLES CONCESSIONS À L'OCDE EN FAVEUR DES PAYS EN ÉVOLUTION

[Traduction]

**M. Bruce Howard (Okanagan-Boundary):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement a-t-il pris de nouveaux engagements auprès du secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques au cours de la visite de ce dernier mardi et mercredi relativement aux concessions commerciales canadiennes en faveur des pays en voie de développement?

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Non, monsieur l'Orateur. Il n'a pas été nécessaire de prendre le moindre engagement envers M. Van Lennep, secrétaire général de l'OCDE, lorsqu'il était ici. Nous avons déjà fait une offre très substantielle de concessions aux pays en voie de développement afin d'accroître leur commerce.

**M. Howard (Okanagan-Boundary):** J'ai une question supplémentaire à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Quels sont les articles névralgiques que le Canada se propose de soustraire aux concessions envisagées à la réunion du 21 mai des représentants de l'OCDE?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député semble demander des renseignements d'ordre général, que le ministre doit normalement transmettre à l'appel des motions.

### LES CÉRÉALES

#### LE JUGEMENT DÉCLARANT INCONSTITUTIONNELS CERTAINS RÈGLEMENTS DE LA COMMISSION DU BLÉ

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Ma question s'adresse soit au ministre chargé de

la Commission du blé, soit au ministre de la Justice. Le ministre de la Justice songe-t-il à interjeter appel de la décision de la cour du magistrat d'un autre tribunal qui a décrété que les règlements de la Commission du blé à l'égard des contingents étaient inconstitutionnels. Si le ministre ne peut me répondre aujourd'hui, fera-t-il connaître plus tard son attitude sur cette décision qui met en jeu tout le problème de la compétence de la Commission canadienne du blé?

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore reçu copie du jugement du magistrat dans la cause de La Reine contre Victor Jorgenson, car c'est, je crois, de cette cause-là que le député veut parler. Le point en litige est si important qu'un appel va être interjeté immédiatement. Je ne crois pas devoir, dans ces circonstances, ajouter quoi que ce soit pour le moment.

**M. Woolliams:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Du fait qu'il s'agit d'une question constitutionnelle qui touche la situation économique de l'agriculture, le ministre accepterait-il que son ministère paie les honoraires des avocats dont pourront avoir besoin les fermiers et les producteurs qui auront à discuter d'une question constitutionnelle complexe devant les cours supérieures?

**L'hon. M. Turner:** Je pense que le procureur général du Canada a aussi intérêt à préserver la validité de cette législation.

**M. Woolliams:** Une question supplémentaire. Je me demande si le ministre voudrait répondre à la question? J'apprécie le fait que le gouvernement sera représenté, mais le ministre est-il prêt à recommander, à cause de la situation difficile des fermiers et des producteurs, que son ministère accepte de payer les frais d'avocat-conseil afin que leur cause soit l'objet d'une évaluation juste et impartiale devant les tribunaux?

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LES MISES À PIED DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** Je voudrais poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre si les nombreux débauchages de travailleurs qui ont eu lieu récemment dans l'industrie de l'automobile au Canada l'ont été dans la même proportion qu'aux États-Unis?

**M. l'Orateur:** Il semble que le député demande des renseignements d'ordre statistique. Je doute que la question soit recevable.